



ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

ART GRAFFITI &
POST-GRAFFITI

PARIS - HÔTEL DASSAULT

LUNDI 18 FÉVRIER 2008 - 14H15

ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÈMENT N° 2001-005

7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris

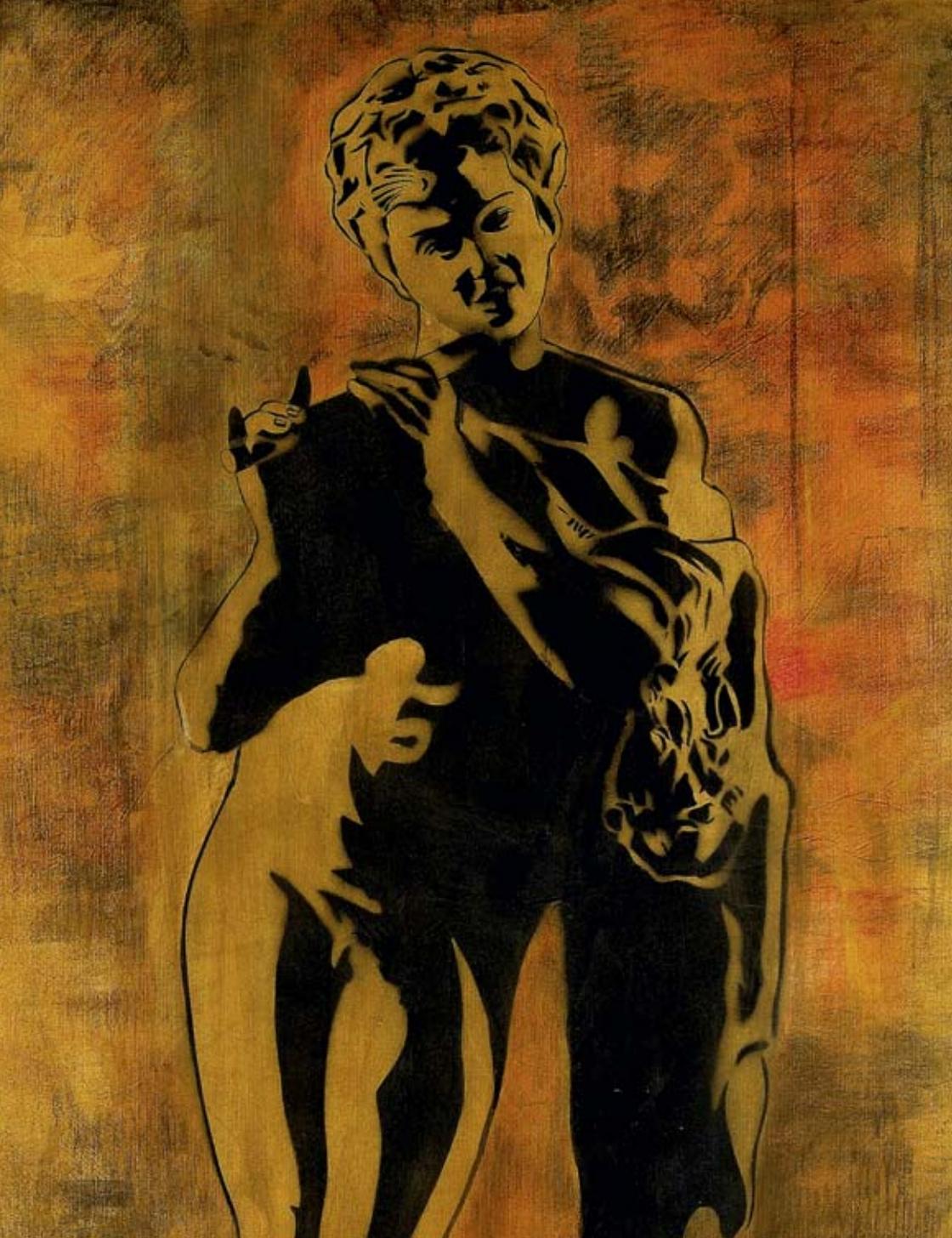
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 - Fax : +33 (0)1 42 99 20 21

www.artcurial.com - contact@artcurial.com

**ART GRAFFITI
ET POST-GRAFFITI**

COLLECTION PARTICULIÈRE
HOLLANDAISE
Lots n° 200 à 210

PARIS - HÔTEL DASSAULT
LUNDI 18 FÉVRIER 2008 A 14H15



ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

PARIS - HÔTEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :

+33 (0) 1 42 99 16 28

COMMISSAIRE PRISEUR :

Francis Briest

SPÉCIALISTES :

Martin Guesnet, spécialiste

+33 (0) 1 42 99 20 31, mguesnet@artcurial.com

Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes

+33 (0) 1 42 99 16 35/28, hsebilleau@artcurial.com
aoliveux@artcurial.com

**ORDRE D'ACHAT,
ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :**
Emmanuelle Roux, +33 (0) 1 42 99 20 51
eroux@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :

Sonia Graça, +33 (0) 1 42 99 20 05,
sgraca@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :

Sonia Graça, +33 (0) 1 42 99 20 05,
sgraca@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Vendredi 15 février	11h - 19h
Samedi 16 février	11h - 19h
Dimanche 17 février	11h - 17h

VENTES :

Lundi 18 février à 14h15

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET

www.artcurial.com

VENTE N° 01469



ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT ART MODERNE & ART CONTEMPORAIN :

Direction Francis Briest

ART MODERNE :

Violaine de La Brosse-Ferrand, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 32 - vdela Brosseferrand@artcurial.com
Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 35 - bjaubert@artcurial.com
contact : Pamela de Sevin
+33 (0) 1 42 99 20 20 - pdesevin@artcurial.com
Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0) 1 42 99 20 34 - truisanz@artcurial.com
Jessica Cavaleiro
+33 (0) 1 42 99 20 08 - jcavaleiro@artcurial.com
Priscilla Sptizer, catalogueur
+33 (0) 1 42 99 20 20 - psptizer@artcurial.com

ART CONTEMPORAIN :

Martin Guesnet, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 31 - mguesnet@artcurial.com
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes
+33 (0) 1 42 99 16 35/28 - hsebilleau@artcurial.com
aoliveux@artcurial.com
Florence Latieule, catalogueur
+33 (0) 1 42 99 20 38 - flatieule@artcurial.com
contact : Véronique-Alexandrine Hussain
+33 (0) 1 42 99 16 13 - vhussain@artcurial.com
Pia Copper, art chinois du XX^e siècle
+33 (0) 1 42 99 20 11 - pcopper@artcurial.com
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0) 1 42 99 20 36 - gsardagnaferrari@artcurial.com

RECHERCHE ET AUTHENTIFICATION :

Constance Boscher
+33 (0) 1 42 99 20 37 - cboscher@artcurial.com

HISTORIENNE D'ART :

Marie-Caroline Sainsaulieu
mcsainsaulieu@orange.fr

DU MUR A LA TOILE, DU GRAFFITI AU STREET ART : UN NOUVEAU COURANT ARTISTIQUE.



C'est à la fin des années 60 à Philadelphie avec des légendes comme Cornbread puis à New York que les graffitis font leur apparition sur les murs des villes. Véritables signes laissés par la main de l'homme et rappelant son existence, les premiers graffitis sont des tags. Les teenagers investissent toute la ville pour y propager leur nom. Ce sont de véritables revendications sociales liées aux tensions dans des quartiers comme le Bronx, Harlem.

C'est le nom de Taki 183, influencé par Julio 204 qui commence à se propager alors sous forme de signature. C'est son surnom et le numéro de sa rue, la 183ème, que Taki inscrit au marqueur sur les murs de la ville, des métros, des autobus. Si le marqueur permet au début la rapidité, la bombe utilisée dès 1971 renforce l'ampleur des tags réalisés au marqueur.

L'article publié dans le New York Times le 21 juillet 1971 popularise cette pratique du graffiti et le nombre de graffitistes va dès lors augmenter. L'attitude des graffitistes change aussi ; à la discrétion se substitue le grand public, les rivalités liées à la performance. Les tags deviennent plus grands.

Une seconde génération apparue vers 1971-72 va développer un véritable style. Phase II utilise les lettres bulles se rapprochant des formes de la BD. Les lettrages recouvrant toute la hauteur de rames de métros (top to bottom) ou toute une rame (whole pieces) apparaissent, puis les styles importants du graffiti se mettent en place, du nuage aux lettres en 3D, du wild style que Tracy 168 contribue à mettre en place.

De véritables œuvres esthétiques sont nées.

Dans la deuxième moitié des années 70, de nouveaux graffitistes s'imposent, Blade fait évoluer les styles du graffiti en tant que forme artistique renouvelant et perfectionnant sans arrêt son lettrage.

Les perpétuelles actions de nettoyage des rames de métros que la MTA (Mass Transit Authority) lancent, ainsi qu'une prise de conscience des graffitistes, va faire évoluer les mentalités. Sous l'impulsion de Hugo Martinez, de nombreux graffitistes comme Seen, Blade, Crash, Futura 2000 ou Quik vont passer du mur à la toile. La fameuse et mythique galerie Fashion Moda est ouverte dans le Bronx par Stefan Eins au début des années 80. De nombreuses expositions y seront organisées (Crash, Daze, en 1982). Son exemple est suivi par la Fun Gallery (Futura ou Dondi White en 1982) ou la Sidney Janis Gallery .

C'est à cette période, au début des années 80, que le graffiti américain connut une diffusion internationale. Des galeristes européens comme Yaki Cornblit à Amsterdam ont organisé dès 1983 des expositions de Blade, Seen, Crash ou Dondi White, le Museum Boymans van Beuningen à Rotterdam monte une exposition sur le graffiti américain.

De grandes collections se constituent dès lors en Europe et en particulier aux Pays-Bas. C'est d'une de ces collections que proviennent les œuvres présentées en début de vente...



200



Children of the Grave Again, 1980 (détail)

© Henry Chalfant et Martha Cooper

Dondi est considéré comme un des meilleurs writers du milieu graffiti. Il commence au début des années 70 et fonde le CIA (Crazy Insize Artists) en 1977, travaillant sur les lignes du métro. Son travail a été suivi par Martha Cooper qui reproduit dans Subway Art plusieurs de ses trains dont le mythique Children of the Grave Again de 1980.

Dès le début des années 80, il passe sur la toile et est présenté dans de nombreuses expositions à New York mais aussi en Europe.

En 1992 une rétrospective est montée au Groninger Museum. Il a souvent utilisé dans ses toiles le personnage du Saint qu'il a décliné de différentes façons.

L'influence de Dondi sur le milieu graffiti et pour de nombreux graffeurs est indéniable et il est reconnu comme un des plus doués et inventifs artistes du mouvement graffiti.

200

DONDI WHITE (DONALD J. WHITE DIT)
1961-1998

MATHEMATICS, 1984-85

Bombe aérosol sur toile signée, datée "1984.85" et titrée au dos 177 x 260 cm (69,03 x 101,40 in.)

PROVENANCE : acquis directement de l'artiste par l'actuel propriétaire

BIBLIOGRAPHIE : "Coming from the Subway, New York Graffiti Art", ouvrage paru en collaboration avec le Groninger Museum à Groningue aux Pays-Bas, 1992, reproduit page 130

20 000 / 25 000 €



© Seen

Seen dans le métro de New York

201

SEEN (RICHARD MIRANDO DIT)
né en 1961

SPLASH SEEN, 1984

Œuvre en quatre parties

Bombe aérosol et marker sur toile signée, datée "84" et titrée

sur une des toiles

4 x (175 x 103) cm

177 x 260 cm (69,03 x 101,40 in.)

PROVENANCE : Galerie Yaki Cornblitt, Amsterdam acquise directement de celle-ci par l'actuel propriétaire

25 000 / 30 000 €

Très précoce (il débute le tag vers 9 ans), Seen est une légende de la ligne 6 du métro new yorkais. Membre du Crew UA (United Artists), il va réaliser dans les années 70 de nombreux murs et trains qui sont photographiés et publiés dans Subway Art par Martha Cooper. Il réalise sa première toile à la fin des années 70.

C'est Henry Chalfant qui lui propose de venir en Europe pour peindre et exposer.

De par sa réputation il est considéré comme une icône, le "Godfather of Graffiti", un des grands writers.

Une première exposition s'est tenue à Paris en septembre 2008.



“ Je crois qu'en art les différences doivent être aussi grandes que quand tu vois une Mercedes ou une Jaguar. Tu sais que ça c'est la Mercedes et que ça c'est la Jaguar, tu n'as même pas besoin de réfléchir. J'essaie de faire la même chose avec mon art, chacune de mes œuvres doit être unique et se différencier des autres ”
(in Coming from Subway, New York Graffiti Art, 1992, page 67)

202
BLADE (STEVEN OGBURN DIT)
né en 1958

BEYOND THE WALL, 1984
Bombe aérosol et marker sur toile signée "Steve Osborn", datée "1-84" et titrée au dos 181 x 341 cm (70,59 x 132,99 in.)
PROVENANCE : Galerie Yaki Cornblitt, Amsterdam
acquise de celle-ci par l'actuel propriétaire
BIBLIOGRAPHIE : "Coming from the Subway, New York Graffiti Art", ouvrage paru en collaboration avec le Groninger Museum à Groningue aux Pays-Bas, 1992, reproduit page 75
30 000 / 40 000 €



Tag de Blade © Henry Chailant et Martha Cooper

C'est en 1973 que Blade commence à bomber les bus, les métros. Il fonde les TC5 (Crazy Five) qui vont régner sur les lignes 2 et 5 qui traversent New York du Bronx à Brooklyn.
Blade développe un style très original qui n'ira jamais au wild style. Il renouvelle au contraire sans arrêt son lettrage lui donnant une dimension unique : perspectives, formes géométriques abstraites, son style de lettrage est très imaginaire.



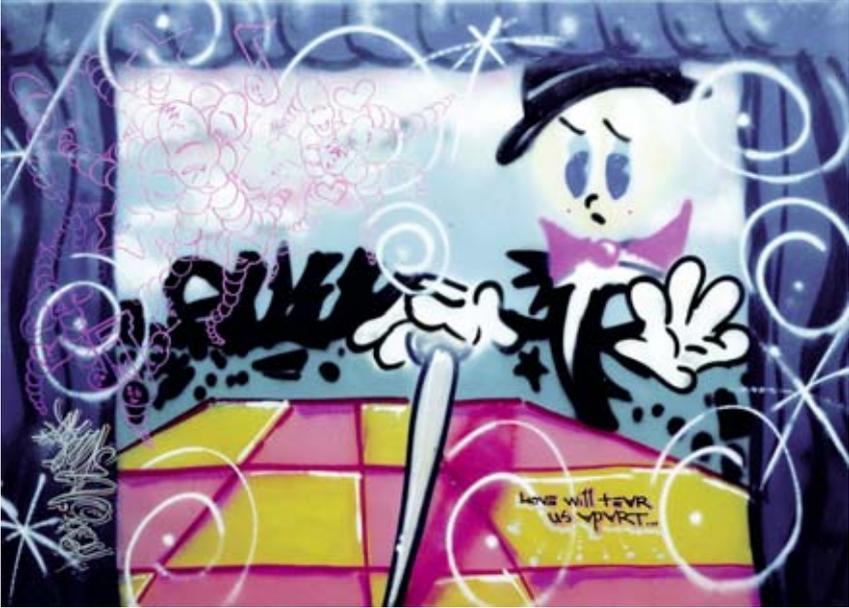
203
NOC 167 (MELVYN HENRY SAMUELS JR)
né en 1961

NOC, 1984-85
Bombe aérosol sur toile signée "Melvin Noc Samuels", titrée et annotée "Noc 167 Forever.Master. Works.Productions" au dos 176 x 228 cm (68,64 x 88,92 in.)
PROVENANCE : Galerie Yaki Cornblitt, Amsterdam
acquise de celle-ci par l'actuel propriétaire
20 000 / 30 000 €



Train par Noc (détail) © Henry Chailant et Martha Cooper

Il débute en 1972 et dirige son crew le Death Squad. Avec le OTB il recouvre les métros de graffitis. Il arrête en 1980 et se concentre sur la toile. Il expose à la Fashion Moda en 1980. Il développe des lettrages en 3D mais très intéressé par la BD, il développe des œuvres influencées par les Comics.



Throw-up de Quik, 1982

204

QUIK (LINWOOD A. FELTON DIT)
né en 1958

LOVE WILL TEAR US APART..., 1984

Bombe aérosol sur toile signée en bas à gauche,
titrée en bas vers la droite
174 x 238 cm (67,86 x 92,82 in.)
PROVENANCE : acquis directement de l'artiste par l'actuel propriétaire
20 000 / 30 000 €

© Henry Chailant et Marthe Cooper



205



206

205

QUIK (LINWOOD A. FELTON DIT)
né en 1958

IT HURTS ONLY WHEN I LAUGH, 1990

Bombe aérosol sur toile signée "Quik Lin Felton", datée "90"
et titrée au dos
140 x 290 cm (54,60 x 113,10 in.)
PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel propriétaire
10 000 / 15 000 €

206

KOOR
né en 1963

ISOLATION AND THE SECOND COMING, 1990

Bombe aérosol sur toile signée, datée "8/11 90" et titrée au dos
123 x 207 cm (47,97 x 80,73 in.)
PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel propriétaire
4 000 / 6 000 €

C'est en allant voir des matchs de base-ball qu'il aperçoit les métros couverts de graffitis. Il commence à taguer puis sous le nom de Quik réalise murs et métros. Solitaire, il ne fait partie d'aucun crew. Proche des théories de Hugo Martinez qui a poussé les graffeurs à passer sur toile, à exposer, à se considérer comme artiste, il réalise ses premières toiles très tôt. Il est très engagé socialement et ses œuvres dénoncent les discriminations raciales. Il vient d'avoir plusieurs expositions à Paris depuis septembre 2007.



207

C'est en 1974 qu'il réalise ses premiers tags dans le métro. Il bombe les lignes 2 ou 5 en compagnie de Dondi White. Il refuse très vite l'étiquette de writer trop assimilée au vandalisme et se considère comme un artiste à part entière. Au début des années 80, son travail est montré dans des institutions. Son style est très à part et inventif : il joue avec l'abstraction des formes, la 3D. Il crée le Gothic Futurism et l'Iconoklast Panzerism qui transforme les lettres en missiles engagés dans une guerre d'alphabet. Pour lui il y a le passé, le présent technologique, le futur anarchique. C'est aussi un performer et un musicien, il réalise un premier album en 1982, Beat Bop dont la pochette est faite par Basquiat.

207

RAMMELLZEE

né en 1960

**RANSOM NOTE FUTURE FUTURISM CRIMEE
TAKE THE PLUNGE, 1984**

Technique mixte sur panneau
80 x 105 cm (31,20 x 40,95 in.)

PROVENANCE : Galerie Yaki Cornblitt, Amsterdam
acquise directement de celle-ci par l'actuel propriétaire
EXPOSITION : Helmond, Gemeente Museum, "Rammellzee, exposition personnelle", 15 novembre 1986 au 24 janvier 1987, catalogue 33 reproduit page 35, exposition itinérante : Groninger, Groninger Museum, 7 février au 22 mars 1987

10 000 / 15 000 €



208

208

RAMMELLZEE

né en 1960

SANS TITRE, 1984

Bombe aérosol sur papier signé dans la composition
49 x 60 cm (19,11 x 23,40 in.)

PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel propriétaire

3 500 / 4 500 €



209

A-ONE (ANTHONY CLARK DIT)

1964-2001

BIONICS ON, 1990

Bombe aérosol sur toile signée "AONE" en haut au centre, contresignée, titrée et datée "4 90" au dos
175 x 185 cm (68,25 x 72,15 in.)

PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel propriétaire

15 000 / 20 000 €

A-One est considéré comme un artiste capital dans l'histoire du graffiti, il a développé un travail "expressionniste aérosol" selon lui. Il cherche à faire le lien entre la culture américaine et celle de ses origines africaines. Proche de Basquiat, il participe à la Biennale de Venise en 1984. Il prend part avec JonOne, JayOne, Futura, Sharp ou Mode2 à la tournée des Rolling Stones en 1995 pour interpréter leurs morceaux.

Sa dernière exposition a lieu en octobre 2001 à la galerie du Jour quelques semaines avant de nous quitter.



“ J’ai commencé à peindre quand j’avais six ans... Mon école c’était la rue, j’écrivais sur le bâtiments, dans le métro... J’ai participé avec des amis de mon quartier et d’autres graffitistes au South Bronx Show, une exposition qui eut lieu dans le Bronx au Musée Fashion Moda... ”
 (A-One in *Coming From the Subway*, page 51)

210
A-ONE (ANTHONY CLARK DIT)
 1964-2001

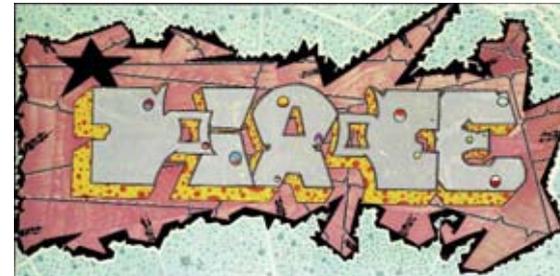
FACES SCRIBBLEDON MY DESK, 1983

Bombe aérosol sur toile tirée en haut au centre
 175 x 205 cm (68,25 x 79,95 in.)

PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel propriétaire
 15 000 / 20 000 €



211



212

211
QUIK (LINWOOD A. FELTON DIT)
 né en 1958

DOWN DOWN DOWN, 1983

Bombe aérosol sur toile signée "Linwood A. Felton", titrée au dos
 136 x 278 cm (53,04 x 108,42 in.)

15 000 / 20 000 €



Quik

212
BLADE (STEVEN OGBURN DIT)
 né en 1958

STRANGE SENSATIONS, 1986

Acrylique sur toile signée, datée "3.86", titrée au dos
 75 x 150 cm (29,25 x 58,50 in.)

8 000 / 12 000 €

© Henry Chailant et Martha Cooper



213

BLADE (STEVEN OGBURN DIT)
né en 1958

CANDY LAND, 1983

Bombe aérosol sur toile signée "Steve Ogburn", datée "12-83"
et titrée au dos
180 x 256 cm (70,20 x 99,84 in.)

20 000 / 30 000 €



Blade

© Henry Chalfant et Mertis Cooper



214



216

DONDI WHITE (DONALD J. WHITE DIT)
1961-1998

SANS TITRE, 1983

Bombe aérosol sur toile signée et datée "1983" au dos
130 x 170 cm (50,70 x 66,30 in.)

15 000 / 20 000 €

215

DAZE (CHRISTOPHER ELLIS DAZE DIT)
né en 1962

DREAM, 1989

Aquarelle, mine de plomb et collages sur papier signé et daté "89"
en haut à droite
37 x 31,5 cm (14,43 x 12,29 in.)

500 / 700 €

216

FUTURA 2000
né en 1955

SANS TITRE, 2000

Bombe aérosol sur potiche en grès signé sur la panse de potiche,
daté "2000" à l'intérieur
Haut. : 54 cm - Diam. : 32 cm

1 200 / 1 500 €



217

Futura est l'un des premiers graffitistes à s'être orienté vers la toile et les expositions dans des institutions comme Fashion Moda ou PSI. Il a commencé en 1970 à faire du graffiti, rencontrant les membres de UGA (United Graffiti Artists) puis a fondé le collectif des Soul Artists. Suite à un accident, il renonce plusieurs années au graffiti avant d'y revenir en 1979. En 1982 son exposition à la Fun Gallery le mène à exposer en Europe où il s'impose et devient dès lors un des rares à surnager et à être reconnu dans le monde de l'art. Son style s'éloigne du simple lettrage pour aller vers une abstraction à tendance lyrique pleine d'énergie, de mouvement et de vitesse.

217

FUTURA 2000

né en 1955

MUTUAL OF OMAHA, 1983

Bombe aérosol sur toile signée en haut vers la gauche, contresignée, titrée et datée "January 83" au dos
135 x 233 cm (52,65 x 90,87 in.)
PROVENANCE : Collection particulière, Europe
20 000 / 25 000 €



218

218

FUTURA 2000

né en 1955

SANS TITRE, MANNEQUIN

Bombe aérosol sur mannequin en matière plastique signé sur le cou du mannequin
Haut. : 175 cm (68,25 in.)
2 000 / 3 000 €



219

Présent dans les collections du MOMA, du Brooklyn Museum ou du Groninger Museum, Crash débute sur les trains dans les années 70. Il fait partie de ces artistes avec Daze, Dondi ou Futura qui se sont imposés sur la toile. Son style emprunte à la bande dessinée, les couleurs explosent sur la toile.



220

219

CRASH (JOHN CRASH MATOS DIT)

né en 1961

UNDISPUTED TRUTH, 1990

Bombe aérosol sur toile signée, titrée et datée "July 90" au dos
177 x 177 cm (69,03 x 69,03 in.)
15 000 / 20 000 €

220

CRASH (JOHN CRASH MATOS DIT)

né en 1961

VROOM..., 1991

Aquarelle et feutre sur papier signé et daté "91" en bas à droite
75 x 101 cm (29,25 x 39,39 in.)
1 500 / 2 000 €



221

221

CRASH (JOHN CRASH MATOS DIT)

né en 1961

CALL CARD, 1988

Acrylique et bombe aérosol sur toile et panneau de bois aggloméré signée, titrée et datée "3/88" au dos
160 x 122 cm (62,40 x 47,58 in.)

PROVENANCE : Sidney Janis Gallery, New York

15 000 / 20 000 €

222

CRASH (JOHN CRASH MATOS DIT)

né en 1961

SANS TITRE, 1993

Lot de deux œuvres à la bombe aérosol sur vinyles chacun signé, daté "93" et numéroté "2/50" et "4/50"

Diam. : 30 cm

160 x 122 cm (62,40 x 47,58 in.)

Il s'agit du résultat d'une performance réalisée en Belgique en 1993

600 / 800 €



223



224

Ses créations de meubles et objets contemporains au design pur et élégant jouent sur l'équilibre et la transparence.

Du mobilier aux arts de la table, il utilise une large variété de matériaux tels que le marbre, le verre, le verre soufflé, le bois, les matériaux composites, l'inox, la porcelaine...

Fruit de nombreuses collaborations industrielles et artisanales, ses productions sont en édition ou en série limitée sur le marché international...

223

VINCENT POUJARDIEU & BLADE

BUREAU GRAFF, 2006

Conception, Design Vincent Pougardieu en MDF et verre feuilleté, finition vernis polyuréthane, œuvre originale à la bombe aérosol par Blade signé "Vincent Pougardieu", daté "2006" et numéroté "2/8" sur le verre, signé "Blade"

200 x 100 x 72,5 cm (78 x 39 x 28,28 in.)

Chaque bureau est une pièce unique, chaque œuvre de Blade étant différente

6 000 / 8 000 €

224

CRASH (JOHN CRASH MATOS DIT)

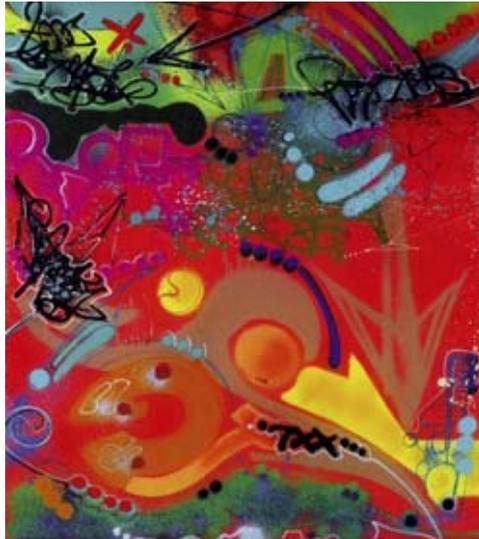
né en 1961

SANS TITRE, 1995

Aquarelle et technique mixte sur fond sérigraphique signé et daté "95" en bas à droite
30,5 x 141 cm (11,90 x 54,99 in.)

2 000 / 3 000 €

ENSEMBLE DE 7 ŒUVRES DE JONONE
Lots n° 228 à 234



225

Artiste au style très identifiable caractérisé par des œuvres très colorées dans lesquelles les lettres se perdent, Toxic est originaire du Bronx. De nombreuses expositions en galerie à New York puis en Europe où il vit encore (entre France et Italie) lui ont été consacrées. Proche de Basquiat et Rammellzee avec lesquels ils constituent les Hollywood Africans qui sera le titre d'un célèbre tableau de Basquiat de 1983 conservé au Whitney Museum.

225

TOXIC

né en 1965

SANS TITRE, 2005

Bombe aérosol sur toile, signée et datée en haut à gauche
142 x 127 cm

7 000 / 9 000 €



226

226

SONIC

né en 1961

B-BOY, 2002

Bombe aérosol et acrylique sur toile signée et datée "02" en bas à droite
72 x 100 cm (28,08 x 39 in.)

PROVENANCE : Taxie Gallery, Paris. Collection particulière, Paris

EXPOSITION : Bagnolet, Festival Kosmopolite, 2003

900 / 1 200 €

227 Pas de lot



Les ouvrages de Martha Cooper et Henry Chalfant comme "Subway Art" qui compile l'histoire du graffiti à travers les photographies de rames de métros recouvertes des graffitis de Blade, Seen ou encore Zephir et Lec vont diffuser le graffiti en Europe et en France. C'est au milieu des années 80 que le graffiti connaît un véritable développement en France en parallèle des pays du Nord de l'Europe et à la fin de cette décennie devient un véritable phénomène. JonOne un artiste américain qui avait débuté sur les lignes du métro new yorkais s'installe à Paris en 1987 et devient très vite un fer de lance pour toute la scène parisienne aussi bien en réalisant de façon illégale des murs que des œuvres sur toile.

Les BBC (JayOne, JonOne, Ash, Skki), Shuck1, RCF1, Hondo ou encore Shuck1 font partie de cette première génération du graffiti "français" qui va dynamiser la scène locale.

228

JONONE (JOHN PERELLO DIT)

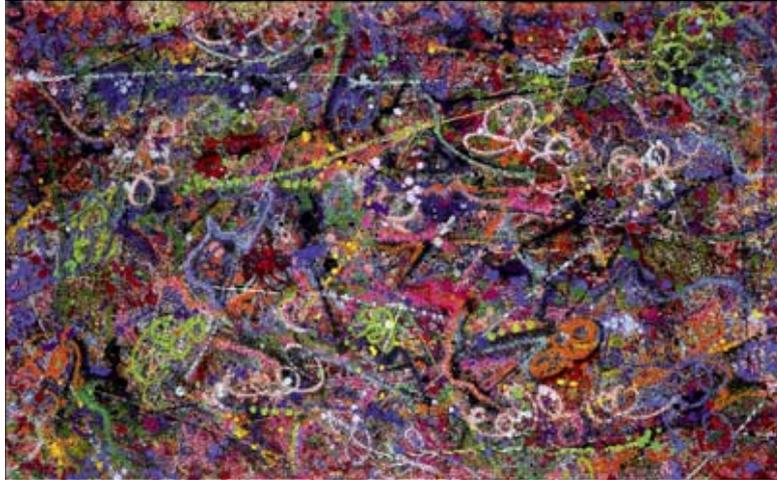
né en 1963

SISTER TO THE BROTHER, 1990

Acrylique et bombe aérosol sur toile signée, titrée, située "Paris" et datée "1990" au dos
133 x 223 cm (51,87 x 86,97 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

15 000 / 20 000 €



229

Originaire de Harlem, JonOne commence à taguer les murs et trains de son quartier. Il joue aussi bien sur le mur que sur le support toile. Sa pratique "freestyle" transcende le milieu graffiti s'inspirant aussi bien du hip hop, de la rue mais aussi de la peinture moderne dont il est féru.

Il s'installe à Paris en 1987 et c'est là que son style propre se met en place sur toile. Pour lui le vide n'existe pas, la couleur est essentielle voire vitale. Jeux de nuances, palette riche et vive, les formes ondulent. Cela ne l'empêche pas de retourner souvent sur le mur où il développe des graffitis à lettres bubbles.

Les 7 œuvres présentées permettent de se rendre compte de l'évolution du style de JonOne de 1990 à 2007, la cohérence est linéaire, les couleurs restant prédominantes, le lettrage faisant sa réapparition ici et là.

229

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

GRAND MASTER FLASH, 1991

Bombe aérosol et acrylique sur toile signée, titrée et datée "1991" au dos
120,5 x 196 cm (47 x 76,44 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, France

10 000 / 12 000 €



230

230

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

STUDY OF THE NUMBER 5, HOPITAL EPHEMERE, 1991

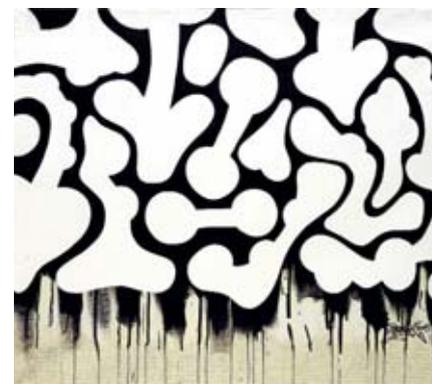
Bombe aérosol, acrylique, pochoir sur toile signée, datée "1991",
titrée au dos
134 x 130 cm (52,26 x 50,70 in.)

PROVENANCE : acquise directement de l'artiste par l'actuel
propriétaire à la fin des années 1990

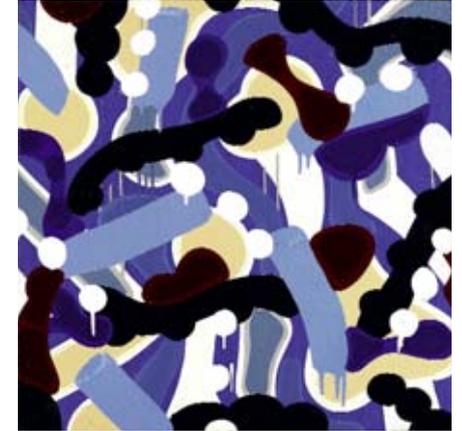
8 000 / 12 000 €



231



233



232

231

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

SANS TITRE, 2005

Peinture aérosol, acrylique et crayon sur papier signé, situé "Paris" et
daté "2005" au dos

158 x 140 cm (61,62 x 54,60 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

8 000 / 12 000 €

232

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

ICE BLUE, 2005

Acrylique sur toile signée, datée "2005", située "Hong Kong" et titrée
au dos de l'encadrement

79 x 79 cm (30,81 x 30,81 in.)

2 000 / 3 000 €

233

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

SMOKE ZONE, 2005

Acrylique sur toile signée et datée 2005 en bas vers la droite
100 x 115,5 cm (39 x 45,05 in.)

2 500 / 3 500 €



235



236



234

234

JONONE (JOHN PERELLO DIT)
né en 1963

DA VAPORS, 2007

Acrylique sur toile signée, titrée et datée "2007" au dos
180 x 215 cm (70,20 x 83,85 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

8 000 / 12 000 €

Au début des années 80, Berstine vit à Manhattan où il côtoie une diaspora artistique et intellectuelle dont Basquiat, Christopher Wool ou Georges Condo avec lesquels il se lie. Il commence à exposer en 1983 et découvre les graffitis wild style de son quartier.

Ses premières œuvres sont de petits dessins au feutre noir et aux couleurs limitées. Il s'installe en 1989 à Paris, se rapproche de Sharp, JonOne avec lesquels il travaille à l'Hôpital Ephémère.

Ses œuvres de petits formats sont emplies d'éléments représentant des dieux, des masques, formes géométriques pleines d'énergie, denses.

235

MELVIN BERSTINE

né en 1955

SANS TITRE, 2004

Technique mixte sur papier signé et daté "2004" en bas à droite
53 x 71 cm (20,67 x 27,69 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

Acquis directement de l'artiste

1 000 / 1 500 €

236

MELVIN BERSTINE

né en 1955

SANS TITRE, 2004

Technique mixte sur papier signé et daté "2004" en bas à droite
53 x 71 cm (20,67 x 27,69 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

Acquis directement de l'artiste

1 000 / 1 500 €



237



238

“ Difficile d'aborder le territoire du graffiti art sans évoquer le tag. La signature, le tag, comme un exercice du quotidien au fil des déambulations dans la ville. Petit Poucet urbain. Tant que l'on taggue on se sent exister, dans la répétition, dans la démesure et parfois dans le mépris. Des tags à la bombe ; des tags au marker... ”

Extrait de la plaquette de son exposition à la Speerstra Gallery à Paris du 8 au 25 mars 2006

RCF1 sont les initiales de "Rudie Can't Fail", une chanson de The Clash. Plus de 20 ans de peinture à la bombe, enfant du rock et de la bande dessinée, RCF1 propose ce qu'il appelle de la peinture de voyous.

237

RCF1

né en 1968

ICE CREAM, 2004

Feutre sur papier signé à deux reprises et daté "2004" dans l'œuvre
80 x 120,5 cm (31,20 x 47 in.)

PROVENANCE : Speerstra Gallery, Bursins (Suisse)

Collection particulière

1 800 / 2 200 €

Rigoureux, savant, et attentif, Darco est de ces artistes à qui le Graffiti devra une partie de sa pérennité.

Son travail plastique, axé sur l'étude du lettrage, des lettres et du nom, fondement même du graffiti, s'inscrit dans une dimension de conséquences. A l'aise dans les grands formats, ses lettres alambiquées, travaillées et imposantes se jouent de l'espace et de la matière. Enrichies, étudiées et "texturisées", elles s'imposent par leur beauté plastique.

Entre douceur et force, conviction et rigueur, le lettrage et les œuvres de Darco expriment une maîtrise de son art et une passion farouche pour le Graffiti.

238

DARCO

né en 1968

RAW CRUE, 2007

Bombe aérosol sur toile signée en bas à droite, contresignée, titrée et datée "2007" au dos

106 x 100 cm (41,34 x 39 in.)

2 000 / 3 000 €

239

DARCO

né en 1968

CODE ART, 2006

Bombe aérosol et marker sur planche photographique
signé et daté "2006" au dos

70,5 x 101 cm (27,50 x 39,39 in.)

Le support de l'œuvre est une utilisation de la planche d'imprimerie du livre "Darco-Code Art", éditions Wasted Talent, 2005

400 / 500 €



240

240

SHUCK ONE

né en 1970

URBANES SCIENTIFICS, 2001

Acrylique et bombe aérosol sur toile signée en bas à droite, doublement contresignée, située "Pantin" et datée "10-07-2001" 191 x 199 cm (74,49 x 77,61 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris

9 000 / 11 000 €

241

SHUCK ONE

né en 1970

SERIES "STOP INTO 1 DISTURBED AREA-PAS DANS UNE ZONE TROUBLEE", 2000

Ensemble de quatre dessins à la bombe aérosol, acrylique, marker sur papier, chacun signé en bas vers la droite, contresigné, titré, daté "26/02/2000" au dos

46 x 33 cm (17,94 x 12,87 in.) chaque

PROVENANCE : acquis directement de l'artiste par l'actuel propriétaire

2 800 / 3 200 €

Son implication dans l'art du graffiti est une réelle aventure qui démarre très vite dès son arrivée à Paris. Il exprime avec conviction son idéologie comme étant la suite logique de ses propres expériences. Cette culture est en lui. Au passé comme au présent. Shuck, "writer" parisien de ce mouvement underground des années 80, est depuis une figure incontournable. Ses tags, throw-ups réalisés dans les artères souterraines du métro font figure de référence, puissants et agressifs, engagés, que ce soit ses tags persos ou ceux réalisés avec son groupe "DCM - 1985"... Il crée Basalt, un groupe dont la vocation est alors de faire parler de leur culture et de leur art au-delà des frontières. Basalt est dissous en 1995. Shuck va progressivement développer un discours sur le rôle qu'a le courant du graffiti sur l'émancipation de l'individu. On lui doit l'invention du "graffic artism", développant un travail sur des toiles ayant ce qu'il appelle "une résonance graphique", qui exprime l'âme même du graffiti. Il crée des œuvres complexes composées de corps suspendus et d'objets non clairement identifiés qui ont toujours gardé cette sensibilité et cette controverse de la rue. Son agressivité s'exprimant à travers ces foisonnements de couleurs pour approfondir les sensations, la sensibilité, l'émotion. Ses peintures et ses écrits s'inspirent de thèmes et d'événements marquant notre société contemporaine. De son travail, on retient sa spontanéité, son esprit vindicatif et les vibrations rythmiques qui surgissent de la musique afro-américaine contemporaine.

Enrick Weissman



242



245



244

Artiste graffeur parisien membre de la "Universal Zulu Nation", Hondo s'est lancé dans ce qu'il appelle le substrat de dynamisme du graffiti. A la fin des années 90, son style renoue avec l'image narrative sous l'influence de Vaughn Bodé.

242

HONDO

né en 1972

MOTIF (SERIE SUBGRAFFITISM), 2005

Bombe aérosol sur toile signée et datée "05" en bas à droite, contresignée, titrée et datée "Janvier 2005" au dos

116 x 89 cm (45,24 x 34,71 in.)

EXPOSITION : Paris, Galerie Speerstra

2 200 / 2 500 €

Puis à partir de 2001-02, il se tourne vers une pratique "free style" où l'écriture retrouve une place déterminante. C'est le début de la série Subgraffitism.

243

HONDO

né en 1972

"3229", 1999

Bombe aérosol sur toile (diptyque) signée et datée "99" en bas à droite de la toile droite, contresignée, titrée et datée "20 X 1999" au dos

41 x 60,5 cm (15,99 x 23,60 in.)

600 / 800 €

244

SKKI

né en 1967

L'OISEAU DE FEU, 2006

Triptyque à l'acrylique sur toile, chaque toile signée, titrée et datée "2006" au dos

3x (81,5 x 65,5 cm)

41 x 60,5 cm (15,99 x 23,60 in.)

2 500 / 3 000 €



247

245

JAY 1

UNDERGROUND

Bombe aérosol et acrylique sur toile
41 x 60,5 cm (15,99 x 23,60 in.)

1 300 / 1 500 €

Voir reproduction page précédente

Cette plaque est tout à fait dans la lignée des plaques de métro peintes par Nasty et présentées lors de l'exposition chez Magda Danysz en 2002 de plaques de métro - volées au détour de son chemin, et peintes et qui dans le temps, seront comme une seconde signature aux yeux des collectionneurs de plus en plus avertis. En une seule œuvre, tout l'art du graffiti est représenté, ses lettres rondes et cerclées s'apparentant au style des précurseurs américains et correspond parfaitement au travail légendaire de Nasty.

246

NASTY

né en 1974

UNDERGROUND

Acrylique et bombe aérosol sur plaque émaillée signée en bas vers la droite
62,5 x 105 cm (24,38 x 40,95 in.)

1 000 / 1 200 €



246

Né en 1976 à New York.

Son travail est axé sur le graffiti des portes d'issues de secours. Invité en 2006 au salon "WHO'S NEXT" il réalise la peinture du même nom en invitant la foule à graffiter sa toile. Des centaines d'écritures réduites à un degré zéro de signification : une œuvre puissante.

247

EDWIN GOODWRITE

né en 1976

WHO'S NEXT, 2006

Acrylique et marker sur toile signée, datée 2006 et titrée au dos
114 x 195 cm (44,46 x 76,05 in.)

1 500 / 2 000 €



248

Alex est un des précurseurs de la figure se différenciant des Bboy en graffiti. Réalistes, sensibles et toujours liés à un hommage qu'il rend, ses personnages sur toile ou sur mur, sont de véritables icônes du mouvement.

Tieri TDM, Photographe du groupe TDM de Montpellier, est passé de l'autre côté du miroir. A son tour artiste actif du mouvement, il use de la bombe aérosol pour faire œuvre d'art, sculpture et cadre. L'œuvre présentée est un hommage à Basquiat né le même jour qu'Alex. En 2008, on fêtera les 20 ans de sa disparition.

Dans le cadre, Tieri a placé la petite couronne emblème de Samo-Basquiat (et sigle du graffiti pour déterminer les "kings" du mouvement). Le portrait utilisé par Alex est issu de la même photo dont s'est servi Andy Warhol pour ses portraits (x 4) de Basquiat.

248

ALEX ET TIERI

né en 1973 et né en 1965

PORTRAIT DE BASQUIAT, 2007

Acrylique sur toile par Alex dans un encadrement réalisé en bombe aérosol par Tieri signé par les deux artistes et daté "2007" au dos de l'encadrement
140 x 115 cm (54,60 x 44,85 in.)

6 000 / 7 000 €



249



250

Les deux tirages présentés sont le résultat des rencontres de Martha Cooper avec Basquiat lorsque celui-ci taggue sur les murs de New York sous le nom de Samo.

Les ouvrages de Martha Cooper et Henry Chalfant comme "Subway Art" qui compile l'histoire du graffiti à travers les photographies de rames de métros recouvertes des graffitis de Blade, Seen ou encore Zephin et Lee vont diffuser le graffiti en Europe et en France. JonOne installé en France en 1987, Darco, RCF1.

249

MARTHA COOPER

née en 1943

SAMO, 1982-2007

Tirage argentique signé et numéroté "3/12" en bas à droite, daté "1982-2007" en bas à gauche
20,3 x 30,5 cm (7,92 x 11,90 in.)

EXPOSITION : New York, The Puffin Room, "Downtown 81", organisée par Agnès b en collaboration avec Maripol, 1^{er} au 7 novembre 2007, un exemplaire similaire exposé
300 / 500 €

250

SAMO, 1982-2007

Tirage argentique signé et numéroté "3/12" en bas à droite, daté "1982-2007" en bas à gauche
20,30 x 30,5 cm (7,92 x 11,90 in.)

EXPOSITION : New York, The Puffin Room, "Downtown 81", organisée par Agnès b en collaboration avec Maripol, 1^{er} au 7 novembre 2007, un exemplaire similaire exposé
300 / 500 €

251

NEON (ALEXEJ TURSAN AKA NEON DIT)

né en 1970

SANS TITRE, 2007

Sculpture en résine polyester peinte à l'acrylique signée, datée "07" et numérotée "1/30" au dos

40 x 41 x 8 cm (15,60 x 15,99 x 3,12 in.)

800 / 1 000 €



251

Babs membre du collectif Graffer's Delight, est l'artiste numéro un sur le Métro parisien de la deuxième moitié des années 90.

Il a redéfini à lui seul les critères de qualité et de quantité en la matière. Son travail, essentiellement basé sur la lettre, se rapproche de l'école de style dite de New York. Il peint depuis 1992. Insaisissable, aujourd'hui, personne ne peut vraiment dire s'il est encore en activité.

252

BABS

né en 1975

LA LETTRE, 2007

Bombe aérosol sur toile signée et datée "2007" au dos

92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

900 / 1 200 €



252

Bears est né en 1972. Il crée les 90 DBC (90 Démoniac Bombers Crew) avec Beone dans l'ouest parisien. En 2000, il part à New York, Los Angeles et au Sénégal où il réalisera de grandes productions, notamment une fresque de 300 mètres de long avec Hozoi et Maks sur le stade Léopold Sedhar Sengor de Dakar. Surproductif durant les 15 dernières années, il s'est notamment illustré en restaurant les plus anciennes pièces de la ligne Paris - Saint Lazare. Son univers organique et très coloré mêle ici lettres et animaux sauvages.

253

BEARS

né en 1972

SANS TITRE, 2007

Acrylique sur toile signée en bas vers la droite

89 x 116 cm (34,71 x 45,24 in.)

900 / 1 200 €



253



254



254

Julien Seth Malland est diplômé de l'École Nationale des Arts Décoratifs, il est avec Gautier Bischoff co-auteur de "Kapital" publié en 2000. En 2004, ils fondent la collection "Wasted Talent". En 2007, il est l'auteur de Globe Painter premier road book graffiti, fruit de ses nombreux voyages à travers le monde. Il a commencé à peindre à la bombe en 1995 et s'est spécialisé dans la réalisation de personnages. Il leur donne une dimension sociale loin des clichés. Cette toile a été peinte en 2004 sur le mur "Liberty Bondage" de Saint-Ouen.

254

SETH

né en 1972

LIBERTY BONDAGE, 2004

Bombe aérosol et acrylique sur toile signée, titrée et datée "04" au dos

92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

900 / 1 200 €

Slim 74 est l'un des rares artistes graffiti inclassables à ce jour.

Il mouline notre univers à travers les prismes de son imagination épicée et colorée. La lettre reste omniprésente dans son travail, mais il a depuis longtemps dépassé les codes et les frontières naturelles du Graffiti dit classique. Il peint depuis 1989. Il est l'auteur des plus beaux toits de Paris.

255

SLIM 74

né en 1974

TCHIN TCHIN PSHHH..., 2007

Bombe aérosol et acrylique sur toile en lin signée au dos

92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

900 / 1 200 €



255



256

Lek initiateur avec Yko du livre "Nothing but better" à paraître, peint sur la région parisienne depuis la fin des années 80. Son style en perpétuelle évolution s'est épuré au fil du temps. Aujourd'hui ses lettres sont un enchevêtrement structuré de traits et de flèches. Il insiste particulièrement sur la manière dont elles peuvent vivre en superposition avec les supports et matières offerts par l'architecture des grandes friches industrielles de nos villes. Cet assemblage de deux toiles en est la parfaite illustration.

256

LEK

né en 1971

LEKAMOULAGE, 2007

Bombe aérosol et acrylique sur deux toiles montées en diptyque doublement signées et datée "007" au dos
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)

900 / 1 200 €

Keag, membre du collectif Graffer's Delight, est le vilain petit canard du graffiti parisien. Depuis ses premiers mètres en 1993, il ne fait rien comme tout le monde. Au-delà de l'esthétique, l'authenticité de sa démarche nous rappelle en permanence que le Graffiti se vit. Keag, des RAW, martèle depuis des années son style particulier et marque ainsi sa différence. Lucide sur son style épopée, il développe constamment des concepts encore inexploités dans le mouvement graffiti.

257

KEAG

né en 1975

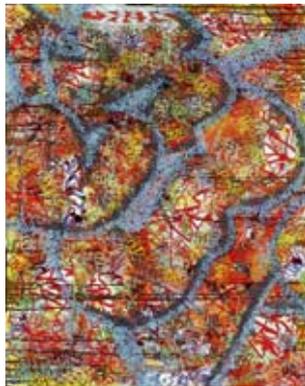
SANS TITRE, 2007

Bombe aérosol et glycère sur toile en lin signée en bas à droite
92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

1 200 / 1 500 €



257



258

Sore, membre du collectif Graffer's Delight, peint depuis le début des années 90. Il est dans la rue un tagueur avant tout. Inlassablement, il sème son pseudo dans la rue et dans le métro. Calligraphe parisien des temps modernes, sa signature fait partie intégrante de son existence. Elle est ici déclinée jusque dans les contours de son throw-up.

258

SORE

né en 1975

SANS TITRE, 2007

Technique mixte sur toile signée et datée "22-09-07" au dos
92 x 73 cm (35,88 x 28,47 in.)

1 200 / 1 500 €



259

Dem fait partie des artistes graffiti issus des nouvelles générations. Il a très vite intégré les contraintes techniques inhérentes au Mouvement Graffiti. Il est en pleine exploration d'une multitude de styles très aboutis. Ses dessins sur papier ou sur toile se rapprochent de l'abstraction. Les lettres se répètent à loisir et se mêlent les unes aux autres. Ici les lettres du mot MONSTER.

259

DEM

né en 1977

SANS TITRE, 2007

Pochoir et acrylique sur toile signée et datée "2007" en bas à droite, contresignée et datée "13/12/2007" au dos
100 x 73 cm (39 x 28,47 in.)

900 / 1 200 €

Yko-Uno peint à Paris depuis le tout début des années 90. Outre ses nombreuses collaborations avec les membres de son collectif les RAW, il a confronté sa peinture aux plus grands, Darco FBI, Jay BBC, Steph COP entre autres. Son univers sportif, pro en BMX, et culturel, en vidéo notamment, est clairement inscrit dans une dynamique urbaine. Son travail sur toile en est le prolongement logique. Ici une toile extraite d'une série de 10 œuvres ayant pour thème la musique.

260

YKO

né en 1973

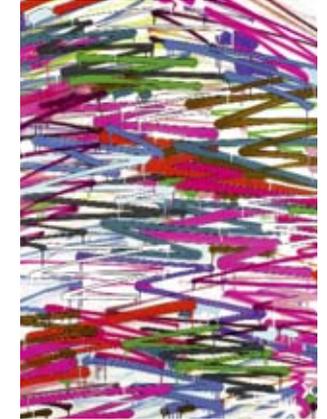
FACE DOWN...TO FUCK, 2007

Bombe aérosol et acrylique sur toile signée "Yko, Uno", titrée et datée "09/07" au dos
120 x 60 cm (46,80 x 23,40 in.)

1 200 / 1 500 €



260



261

Peintre, graphiste, dessinateur, compositeur de musique électronique, Tanc est un artiste polyvalent qui a rejoint la "grande famille du graff" en 1997. Depuis, sa signature a proliféré sur les murs de Paris, Marseille, Bruxelles, Amsterdam, Le Caire, Shanghai... "Le graff doit voyager pour être vu" estime-t-il. Influencé par le style "old school" du graffiti new yorkais, il engage sa recherche plastique sur la couleur, la calligraphie, la typographie, le grand format et la valeur des contours. Sa démarche actuelle, axée sur le trait et la brutalité du tracé, synthétise tous les tags qui couvrent les murs de nos villes. L'art de Tanc laisse comme une vision électrique, une énergie, une vibration, sans titre, sans définition, libre.

261

TANC

né en 1979

ELECTRIC RAY I, 2007

Bombe aérosol et marker sur toile signée au dos
162 x 114 cm (63,18 x 44,46 in.)

1 800 / 2 200 €



262

Diplômé en Arts Plastiques, Babou fait partie de la seconde génération du graffiti. Depuis le milieu des années 90, il partage son temps entre le marquage des murs de Paris pour lequel il réalise une œuvre photographique en forme d'autopourtraits de graffeur, et la production d'une œuvre originale sur palissade de bois mêlant la photographie, l'affichage et la peinture. Fortement influencé par l'imagerie du rêve américain, ses panoramas urbains proposent une vision de la ville faite d'accumulations architecturales, de panneaux publicitaires triomphants et des lumières de la nuit. En 2007, il a été exposé aux côtés de Raymond Hains et Miss Tic.

262

BABOU

né en 1972

TRAVELLING, 2007

Bombe aérosol et technique mixte sur palissade en bois signé et daté "06" au dos
40,5 x 271,5 cm (15,80 x 105,89 in.)

1 800 / 2 200 €

L'un des pionniers de l'art urbain à Paris, puis à New York, Jean Faucheur est lauréat de la Villa Médicis. Après avoir obtenu en 1982 le prix du dessin Pierre David Weill décerné par l'Institut, il fonde les Frères Ripoulin avec Claude Closky et Pierre Huyghe. Ensemble, ils inaugurent la Galerie du Jour d'Agnès b. et exposent chez Tony Shafrazi aux côtés de Keith Haring. Doué aussi bien en sculpture qu'en peinture, devenu maître dans l'art du bombage, Faucheur est un artiste phare, présent dans la société et les courants qui la traversent. Pour lui, "la rue, c'est les nouveaux Beaux-Arts". En 2003, il crée le M.U.R. (Modulable Urbain Réactif), premier musée à ciel ouvert de Paris, parrainé par la Ville.



263

263

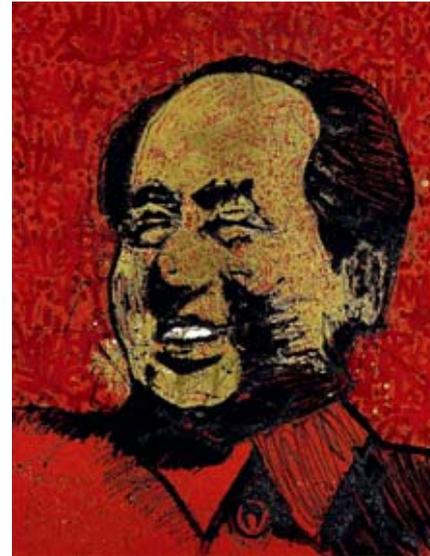
JEAN FAUCHEUR

né en 1956

SANS TITRE, 2007

Bombe aérosol sur toile
121,5 x 73,5 cm (47,39 x 28,67 in.)

2 500 / 3 000 €



264

La bombe aérosol en main, Sun7 a fait ses premières armes sur les murs de Lyon et Paris dans les années 90. L'énergie et le geste s'allient chez lui pour former des œuvres dont l'origine est l'écriture. Des lettrages serrés, de différentes couleurs et matières, qui se propagent sur un mode quasi viral à la surface de la toile et des autres supports utilisés par l'artiste. Connu pour ses "dentelles calligraphiques", Sun7 est autant inspiré par l'œuvre de Keith Haring que par l'Abstraction Lyrique et surtout la peinture gestuelle. En 2007, ses performances ont été remarquées à Shanghai aussi bien que chez Agnès b ou au Palais de Tokyo.

264

SUN 7 (SUNSET)

né en 1977

70 MILLIONS DE MORTS EN TEMPS DE PAIX..., 2007

Acrylique et technique mixte sur toile signée à plusieurs reprises au dos
Datée "sept. oct. 2007"

Titrée et annotée "Back from Shanghai" au dos
146 x 114 cm (56,94 x 44,46 in.)

2 000 / 2 500 €



265

Passionné par la matière, Teurk a réalisé ses premières œuvres et actions urbaines à 14 ans. Il fait partie de la seconde génération des graffeurs, celle des années 90, l'âge d'or du hip-hop. Après avoir vidé ses bombes aérosol dans les rues et tunnels de Paris, il a exposé aux côtés de l'Atlas, Speedy Graffito et Jean Faucheur. Inventeur de performances expérimentales où les univers de la danse contemporaine, du break-danse et des arts visuels se rencontrent, Teurk incarne le mouvement et l'effervescence. Les alliances qu'il s'est créées dans le monde du graffiti, sa vision d'une réalité "concrete jungle" et son obsession pour le béton sont autant d'éléments qui dynamisent et structurent son travail. En 2005, il a créé la marque "Béton".

265

TEURK

né en 1976

SANS TITRE

Bombe aérosol sur toile signée en bas au centre
200 x 200 cm (78 x 78 in.)

2 800 / 3 200 €



267



266

Créateur du personnage Monsieur A. qui a recouvert les murs des villes à travers le monde, André a tout d'abord bombé son prénom sur les murs de Paris en rose. Ce triptyque réalisé en 1994, année d'apparition de Monsieur A. sur les murs de Paris résume les premières œuvres d'André : la couleur rose, le tag reprenant ses initiales.

266

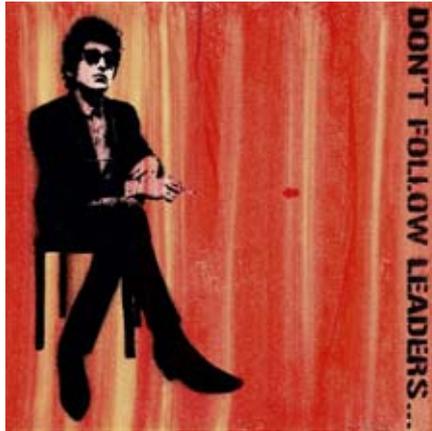
ANDRÉ (ANDRÉ SARAIVA DIT)
né en 1971

A.S.1, A.S., ?, 1994

Triptyque à la bombe aérosol et à l'acrylique sur toiles, chaque toile signée "André Saraiva", titrée, annotée "App'Art", située "Paris" et datée "1994" au dos
18 x 39 cm (7,02 x 15,21 in.)

PROVENANCE : Collection particulière, Paris
acquis directement de l'artiste

800 / 1 200 €



268

À 28 ans, Sich rejoint la prestigieuse liste des artistes urbains tels que Honet, Space Invader, Shepard "Obey" Fairey ou Swoon qui se sont taillés une réputation en utilisant la rue comme premier support de leurs œuvres. Formé à l'école du graphisme et nourri aux influences pop art, Sich a développé une galerie de personnages souriants qu'il colle dans les rues de toutes les villes européennes qu'il traverse : bad boys aux dents en or, stars de sitcoms et icônes de l'Amérique des années 80 et 90. Ses dernières créations, des personnages hybrides, dénoncent la société de consommation : Marilyn MacDo, Seantucky Fried Chicken et Burger Queen.

267

MARC SICH
né en 1979

ARNOLD, 2007

Sérigraphie sur plexiglas et caisson lumineux signé, daté "2007"
Titre et numéroté "1/5" au dos
70 x 70 x 10 cm (27,30 x 27,30 x 3,90 in.)

1 400 / 1 600 €

268

JEF AEROSOL
né en 1950

ZIM'S CIG... (BOB DYLAN), 2007

Pochoir, bombe aérosol et acrylique sur toile signée et datée "07"
en bas à droite, contresignée, titrée et datée au dos
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)

2 000 / 2 500 €



271



269

269

NEMO

SANS TITRE, PARIS, 2004

Pochoir, bombe aérosol et acrylique sur plaque émaillée signée au pochoir à droite
Diam. : 70,5 cm (27,75 in.)

BIBLIOGRAPHIE : Nemo par Pennac, Éditions Hoëbeke, Paris, 2006, reproduit p. 73. L'ouvrage de Daniel Pennac sera remis à l'acquéreur
4 500 / 5 000 €

270

NEMO

AVENUE DE LA MARE

Pochoir et bombe aérosol sur plaque émaillée signée au pochoir en bas à gauche
33,5 x 43,5 cm (13,07 x 16,97 in.)

2 500 / 3 000 €



270

“ Je veux établir un lien de familiarité avec les gens du quartier, leur montrer que ce je fais n'est pas agressif. C'est vrai, descendre dans la rue, s'exprimer ainsi sans demander l'autorisation, c'est violent, par définition ; mais moi, je le fais de jour ; je ne veux pas me placer dans une histoire dure par rapport aux flics : s'ils arrivent, ils passent, ils me laissent faire ; je ne bombe pas les murs des gens, je ne bombe que sur les murs condamnés ! ce que je souhaite, c'est que les gens du quartier fassent le maximum d'interprétations ; s'ils m'interrogent, je discute avec eux ”

(Nota Magazine, Mars 1996)

Les silhouettes caractéristiques du travail de Nemo dans les rues sont apparues au milieu des années 80 sur les murs de Belleville. Silhouette poétique récurrente de détective de polar armé ici et là d'un parapluie, d'une valise, ... Nemo nous délivre de la réalité quotidienne. Solitaire, il veut créer le contact avec les gens. On comprendra que les œuvres de Nemo sont rares sur le marché.

271

MISS TIC
née en 1956

MISS TIC PRÉSIDENTE, 1988

Pochoir sur double page du journal Libération
36 x 57 cm (14,04 x 22,23 in.)
Cette œuvre est certifiée par l'artiste

2 500 / 3 000 €

Véritable icône des rues parisiennes depuis 1985, Miss Tte utilise à travers la technique du pochoir les jeux de mots et de formes. Poétiques, engagées, ses sentences accompagnant des figures de femmes déclament des phrases mi-ironiques, mi-sérieuses. Les deux œuvres présentées ici sont emblématiques de cela ; elle reprend l'Olympia de Manet et ce que véhicule ce tableau pour s'approprier son message.

272

MISS TIC

née en 1956

J'AI COUCHÉ AVEC UNE ARMÉE DE SENTIMENTS, 2000

Pochoir sur papier recyclé signé en bas à gauche
50 x 74 cm (19,50 x 28,86 in.)

EXPOSITION : Tourcoing, Musée des Beaux-Arts, "De leur Temps, collections privées françaises", 6 octobre au 6 décembre 2004, reproduit

Cette œuvre est certifiée par l'artiste

2 500 / 3 000 €



272



273

Blek le Rat dont le pseudonyme est inspiré d'un personnage de bande dessinée est le premier à utiliser la technique du pochoir en 1981 et a influencé toute une génération d'artistes adeptes de cette technique dont Banksy.

"A chaque fois que je peins quelque chose je découvre que Blek le rat l'a déjà fait simplement 20 ans avant !", déclare ainsi ce dernier. Les œuvres de Blek d'abord réalisées directement sur le mur puis sur des affiches collées dans la rue représentent des figures célèbres ou anonymes de taille réelle. Parmi ses plus célèbres créations, le Rat (d'ailleurs repris par Banksy), le soldat russe, François Mitterrand, Gainsbourg ou plus récemment Florence Aubenas.

L'Antiquité a aussi inspiré à Blek des œuvres comme celle présentée ici.

273

BLEK LE RAT

né en 1951

THE FAWN, 1993

Pochoir et pastel sur papier marouflé sur toile signé et daté "93" en bas vers le centre

156 x 104 cm (60,84 x 40,56 in.)

PROVENANCE : Galerie Sanguine, Paris

Collection particulière, Paris

Cette œuvre est certifiée par Blek le Rat

8 000 / 12 000 €



274



276



275

Ce sont deux artistes issus du quartier de la Moskowa qui ont l'habitude de travailler en bande avec d'autres artistes comme Jérôme Mesnager, Hondo ou Nemo. Ils recouvrent depuis plus de 15 ans les murs de Paris de leurs animaux très colorés qui habillent le paysage morne et égaient les murs tristes et délabrés.

274

MOSKO & ASSOCIÉS

formé en 1989

PANTHÈRE, CIRCA 2004

Pochoir et acrylique sur palissade en bois signé du cachet

"Mosko & Associés" dans la fleur bleue vers la droite

119,5 x 74 cm (46,61 x 28,86 in.)

2 400 / 2 600 €

275

MOSKO & ASSOCIÉS ET JÉRÔME MESNAGER

formé en 1989, né en 1961

SANS TITRE, 2007

Pochoir et technique mixte sur palissade en bois signé "Mesnager" et daté "07" en bas à gauche

Signé du cachet "Mosko & Associés" en haut vers la gauche

113 x 83 cm (44,07 x 32,37 in.)

2 800 / 3 200 €

Mesnager c'est d'abord ce personnage blanc récurrent qu'il invente en 1983. Auparavant il avait co-fondé le groupe Zig-Zag qui voulait occuper la rue en dessinant des graffiti ou réaliser des performances dans des usines désaffectées.

Ce personnage en blanc se veut un symbole de lumière, force et paix. Il l'a apposé sur les murs du monde entier, collaborant ici et là avec Nemo ou Mosko et associés.

276

JÉRÔME MESNAGER

né en 1961

BOUDDHA, 1989

Technique mixte sur toile signée et datée "89" en bas à droite,

contresignée et titrée au dos

112 x 85 cm (43,68 x 33,15 in.)

1 500 / 2 000 €

INDEX

A

AEROSOL Jef **268**
ALEX et TIERI **248**
ANDRE (André SARAIVA dit) **266**
A-ONE (Anthony CLARK dit) **209 - 210**

B

BABOU **262**
BABS **252**
BEARS **253**
BERSTINE Melvin **235 - 236**
BLADE (Steven OGBURN dit) **202 - 212 - 213**
BLEK LE RAT **273**

C

COOPER Martha **249 - 250**
CRASH (John CRASH MATOS dit) **219 à 222 - 224**

D

DARCO **238 - 239**
DAZE (Christopher Ellis DAZE dit) **215**
DEM **259**

F

FAUCHEUR Jean **263**
FUTURA 2000 **216 à 218**

G

GOODWRITE Edwin **247**

H

HONDO **242 - 243**

J

JAY 1 **245**
JONONE (John PERELLO dit) **228 à 234**

K

KEAG **257**
KOOR **206**

L

LEK **256**

M

MESNAGER Jérôme **276**
MISS TIC **271 - 272**
MOSKO & ASSOCIÉS et MESNAGER JÉRÔME **275**
MOSKO & ASSOCIÉS **274**

N

NASTY **246**
NEMO **269 - 270**
NEON (Alexej Tursan Aka NEON dit) **251**
NOC 167 (Melvyn Henry SAMUELS JR) **203**

P

POUJARDIEU Vincent et BLADE **223**

Q

QUIK (Linwood A. FELTON dit) **204 - 205 - 211**

R

RAMMELLZEE **207 - 208**
RCF1 **237**

S

SEEN (Richard MIRANDO dit) **201**
SETH **254**
SHUCK ONE **240 - 241**
SICH Marc **267**
SKKI **244**
SLIM 74 **255**
SONIC **226**
SORE **258**
SUN 7 **264**

T

TANC **261**
TEURK **265**
TOXIC **225**

W

WHITE Dondi (Donald J. WHITE dit) **200 - 214**

Y

YKO **260**

STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

Tél +33 (0)1 42 99 20 46 – stockage@artcurial.com

TABLEAUX ET OBJETS D'ART :

Vous pouvez retirer vos achats dans les locaux des **transports MONIN** :
au **magasinage de l'Hôtel Dassault** (rez de jardin).
Soit à la fin de la vente, soit les jours suivants :
Lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
(Stockage gracieux les 15 jours suivant la date de vente)

MOBILIER ET PIÈCES VOLUMINEUSES

Les meubles et pièces volumineuses seront entreposés dans les locaux des **transports MONIN** :
191 bd MacDonald – 75019 Paris (cf. Plan)
Pour toutes informations :
Tél. : +33 1 44 65 86 10
Fax : +33 1 44 65 83 40
Mail : v.jaques@globalartmanagement.com

Vous pourrez y retirer vos achats, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

Stockage gracieux les 2 semaines (14 jours) suivant la date de vente. Passé ce délai, des frais de stockage vous seront facturés par les Transports Monin aux conditions suivantes :

Par lot et par jour calendaire		
Stockage	Coût de transfert	Frais de manutention
3,80 € HT + prime d'assurance	50,00 € HT	15 € HT

Sur simple demande de votre part les Transports MONIN peuvent vous établir des devis pour l'expédition de vos lots.

Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le devis est accepté par vos soins.

Il est conseillé de prévenir par courrier électronique, stockage@artcurial.com, ou par fax +33 (0)1 42 99 20 22), le département stockage de la date de retrait d'un lot.

MOBILIER ET PIÈCES VOLUMINEUSES

Les meubles et pièces volumineuses **ne pourront pas être enlevés chez Artcurial**

ils seront disponibles **dans les locaux des transports MONIN**

STORAGE & COLLECTION OF PURCHASES

Tel +33 (0)1 42 99 20 46 – stockage@artcurial.com

PICTURES & WORKS OF ART

Purchased lots may be collected from **storage at the Hôtel Dassault** (garden level) either after the sale, or **Monday to Friday 10am – 12.30pm & 2 – 5pm** (storage is free of charge for a fortnight after the sale)

FURNITURE & LARGE OBJECTS

Furniture and large objects will be stored at the **Transports Monin** warehouse: 191 bd MacDonald – 75019 Paris (see map) For further information: Tel. : +33 1 44 65 86 10 Fax : +33 1 44 65 83 40 Mail : v.jaques@globalartmanagement.com

Purchases may be collected Monday to Friday 9am – 12:30am and 1:30pm – 5pm

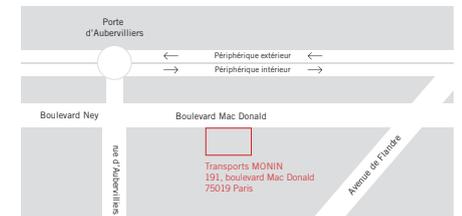
Storage is free of charge for a 2 weeks (14 days) periode after the date of sale. Thereafter storage costs will be charged by Transports Monin as follows:

Charges per Lot (exc. VAT)		
Storage (per day)	transfert	Handling
€ 3,80 HT + insurance	€ 50,00 HT	€ 15 HT

Transports MONIN will be pleased to provide a quote for shipping upon request.

Storage costs apply from the day our quote is accepted by you

Please advise our storage department by email (stockage@artcurial.com) or fax (+33 (0)1 42 99 20 22) of the date when your lot(s) will be collected



Transports MONIN boulevard Mac Donald - 75019 Paris

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

**ART GRAFFITI
ET POST-GRAFFITI**

Lundi 18 février 2008 à 14h15

Hôtel Dassault - 7, Rond-Point
des Champs-Élysées - 75008 Paris

NOM/NAME	
PRENOM/ FIRST NAME	
ADRESSE ADDRESS	
TELEPHONE PHONE	BUREAU / OFFICE
	DOMICILE / HOME
FAX	

- Ordre d'achat / Absentee Bid**
 Ligne téléphonique / Telephone Bid

TELEPHONE / PHONE _____

Références bancaires obligatoires à nous communiquer : Required bank reference:

CARTE DE CRÉDIT VISA / CREDIT CARD NUMBERS

EXPIRE FIN / EXPIRATION DATE

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS MAXIMUM EUROS PRICE
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.

To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

**A renvoyer / Please mail to : Artcurial Briest-Poulain-Le Fur-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris.
Fax : +33 (0) 1 42 99 20 60**

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** aura acceptés. Si **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis. **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive, les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

- De 1 à 350 000 euros : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % du prix d'adjudication) (pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
- Au-delà de 350 000 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % du prix d'adjudication) (pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ☉)
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

- par chèque ou virement bancaire.

- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra facturer à l'acquéreur

des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra utiliser des moyens vidéo. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

5 - Prémption de l'État français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.

Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :

- De 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
- Au-delà de 100 000 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extra-communautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle.

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :



Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 euros de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ltd. Londres.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.

In such capacity **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** acts as the agent of the seller who contracts with the buyer.

The relationships between **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will be recorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation.

The absence of statements **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect.

Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.

The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding.

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.

Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will bear no liability / responsibility whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.

For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** which have been deemed acceptable.

Should **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller,

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.

The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent.

The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in the catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.

In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, the successful bidder will be equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.

The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjudge" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.

No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.

In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

- From 1 to 350 000 euros: 20% + current VAT (for books, VAT = 1,1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3,92% of the hammer price).

- Over 350 000 euros: 12% + current VAT (for books, VAT = 0,66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2,35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : (identified by an)

In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.

An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.

The purchaser will be authorized to pay by the following means :

- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.

- By cheque or bank transfer.

- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected)".

b) **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.

Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.

Any person having been recorded by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase.

The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** would prove insufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.

In the meantime **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport. Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.

In addition, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:

- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will be able to use video technology.

Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** shall bear no liability/responsibility whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state is entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.

The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.

Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan**.

Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.

Furthermore, **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.

Any reproduction of **Artcurial-Briest-Le Fur-Poulain-F.Tajan's** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.

The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.

In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by depressive brackets:

- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
 - Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e. 1,96% of the hammer price).
- a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their non-circulating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will be restored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independent from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :



All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris
+33 (0) 1 42 99 20 20, contact@artcurial.com
www.artcurial.com
SAS au capital de 106 680 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Violaïne de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

Secrétariat général :
Alexandra Fontheure
+33 (0) 1 42 99 20 28, afontheure@artcurial.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Direction
Nicolas Orlowski

Direction comptable et administrative

Joséphine Dubois
+33 (0) 1 42 99 16 26, jdubois@artcurial.com

Gestion

Élisabeth Fénéon
+33 (0) 1 42 99 20 27, efeneon@artcurial.com

Ordres d'achat, Enchères par téléphone

Emmanuelle Roux
+33 (0) 1 42 99 20 51, eroux@artcurial.com

Shipping

Géraldine Papin
+33 (0) 1 42 99 16 57, gpapin@artcurial.com

Comptabilité des ventes

Sandrine Abdelli
+33 (0) 1 42 99 20 06, sabdelli@artcurial.com
Nicole Frèrejean
+33 (0) 1 42 99 20 45, nfrerejean@artcurial.com
Jacqueline Appriou
+33 (0) 1 42 99 20 44, jappriou@artcurial.com
Sonia Graça
+33 (0) 1 42 99 20 05, sgraca@artcurial.com

Comptabilité générale

Marion Bégat
+33 (0) 1 42 99 16 36, mbegat@artcurial.com
Virginie Boisseau
+33 (0) 1 42 99 20 29, vboisseau@artcurial.com
Mouna Sekour
+33 (0) 1 42 99 20 50, msekour@artcurial.com

Gestion des stocks

Mathieu Fournier
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

Direction du marketing

Sylvie Faure
+33 (0) 1 42 99 20 42, sfaure@artcurial.com

Abonnements catalogues

Géraldine de Mortemart
+33 (0) 1 42 99 20 43, gdemortemart@artcurial.com

Communication

Armelle Maquin
+33 (0) 1 43 14 05 69, armelle.maquin@wanadoo.fr
Agence 14 Septembre, Laetitia Vignau
+33 (0) 1 55 28 38 28, laetitiavignau@14septembre.fr

COMMISSAIRES-PRISEURS

HABILITÉS
Francis Briest, **Hervé Poulain**,
François Tajan, **Isabelle Boudot de La Motte**,
Stéphane Aubert

AFFILIÉ À
«International Auctioneers» **IAO**

REPRÉSENTATION À MONACO

Vanessa Knaebel,
Galerie Delphine Pastor
11, avenue Princesse Grace. 98000 Monaco
+377 93 25 27 14, vknabel@artcurial.com

MAISONS DE VENTES ASSOCIÉES

ARTCURIAL
TOULOUSE - JACQUES RIVET
Jacques Rivet, Président, commissaire-priseur
contact : Valérie Vedovato
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
+33 (0) 5 62 88 65 66, j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL
DEAUVILLE
James Fattori, Commissaire-priseur
32, avenue Hocquart de Turtot. 14800 Deauville
+33 (0) 2 31 81 81 00,
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL
CHINA
Bruno Wu, Président
Zhao Yin, Directrice
#387, Yongjia Rd, Shanghai, 200031, China
+86 (0) 21 6466 7277,
zyn@artcurial.com

ARTCURIAL HOLDING SA

Président Directeur Général

Nicolas Orlowski
Vice Président
Francis Briest

Membres du conseil

Nicole Dassault, Michel Pastor,
Francis Briest, Nicolas Orlowski,
Hervé Poulain, Daniel Janicot

Comité de développement

Président : Laurent Dassault
Membres :
S.A. la princesse Zahra Aga Khan, Jean Albou,
Francis Briest, Guillaume Dard, Daniel Janicot,
Michel Pastor, Hervé Poulain, Jacques Tajan

HÔTEL DASSAULT

Comité culturel et membres d'honneur :
Pierre Assouline, Laurent Dassault,
Francis Briest, Léonard Gianadda,
Hervé Poulain, Daniel Janicot, Yves Rouart,
Nathalie Zaquin-Boulakia

DEPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE

Violaïne de La Brosse-Ferrand, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 32,
vdelabrosseferrand@artcurial.com
Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 35, bjaubert@artcurial.com
Nadine Nieszawer, consultant pour les
œuvres de l'École de Paris, 1905-1939
contact : Marie Sanna,
+33 (0) 1 42 99 20 33, msanna@artcurial.com
Tatiana Ruiz Sanz,
+33 (0) 1 42 99 20 34, truisanz@artcurial.com
Jessica Cavalero,
+33 (0) 1 42 99 20 08, jcavalero@artcurial.com
Constance Boscher,
recherche et authentification,
+33 (0) 1 42 99 20 37, cboscher@artcurial.com

ART CONTEMPORAIN

Martin Guesnet, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 31, mguesnet@artcurial.com
Hugues Sébilleau, **Arnaud Oliveux**, spécialistes
+33 (0) 1 42 99 16 35/28,
hsebilleau@artcurial.com, aoliveux@artcurial.com
contact : Véronique-Alexandrine Hussain,
+33 (0) 1 42 99 16 13, vhussain@artcurial.com
Florence Latieule, cataloging
+33 (0) 1 42 99 20 38, flatieule@artcurial.com
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0) 1 42 99 20 36,
gsardagnaferrari@artcurial.com
Pia Copper, spécialiste Chine
+33 (0) 1 42 99 20 11, pcopper@artcurial.com

PHOTOGRAPHIE

Grégory Leroy, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 15, gleroy@artcurial.com
contact : Alexandra Cozon,
+33 (0) 1 42 99 20 48, acozon@artcurial.com

ART TRIBAL

Bernard de Grunne, expert
contact : Florence Latieule,
+33 (0) 1 42 99 20 38, flatieule@artcurial.com

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS

Isabelle Milsztein, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 25, imilsztein@artcurial.com
Lucas Hureau, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 25, lhureau@artcurial.com

LIVRES ET MANUSCRITS

Olivier Devers, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 16 12, odevers@artcurial.com
contact : Benoît Puttemans,
+33 (0) 1 42 99 16 49,
bputtemans@artcurial.com

BIJOUX

Ardavan Ghavami, consultant international
Thierry Stetten, expert
Julie Valade, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 16 41, jvalade@artcurial.com
contact : Julie Raitore,
+33 (0) 1 42 99 16 41, jraitore@artcurial.com

MONTRES

Romain Réa, expert
contact : Julie Raitore,
+33 (0) 1 42 99 16 41, jraitore@artcurial.com

CURIOSITÉS ET HAUTE ÉPOQUE

Robert Montagut, expert
contact : Isabelle Boudot de La Motte,
+33 (0) 1 42 99 20 12,
iboudotdelamotte@artcurial.com

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES

Bernard Bruel, expert
contact : Benoît Puttemans,
+33 (0) 1 42 99 16 49,
bputtemans@artcurial.com

MOBILIER ET OBJETS D'ART DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES, ORFÈVRERIE ET CÉRAMIQUES

Mobilier et Objets d'Art :
Roland de L'Espée,
Marie de La Chevaldière, experts
Orfèvrerie :
Cabinet Déchaut-Stetten, expert
Céramiques :
Georges et Louis Lefebvre, experts
Marie-Hélène Corre, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 13, mhcorre@artcurial.com
contact : Sophie Peyrache,
+33 (0) 1 42 99 20 13, speyrache@artcurial.com

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E SIÈCLE

Tableaux anciens :
Gérard Auguier,
Cabinet Turquin, experts
Dessins anciens :
Bruno et Patrick de Bayser, experts
contact : Matthieu Fournier, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 20 26, mfournier@artcurial.com

TABLEAUX ORIENTALISTES

contact : Cyril Pigot,
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

ART D'ASIE

Thierry Portier, expert
contact : Cyril Pigot,
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

ART DÉCO

Félix Marcilhac, expert
+33 (0) 1 42 99 20 20
contact : Sabrina Dolla, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 16 40, sdolla@artcurial.com

DESIGN

Fabien Naudan, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 19, fnaudan@artcurial.com
contact : Alexandra Cozon,
+33 (0) 1 42 99 20 48, acozon@artcurial.com

AUTOMOBILES DE COLLECTION

François Melcion, spécialiste,
+33 (0) 1 42 99 16 31, fmelcion@artcurial.com
Marc Souvrain, expert
Fred Stoesser, consultant
+33 (0) 1 42 99 16 37/38, rarecars@club-internet.fr
Wilfrid Prost, spécialiste junior
+33 (0) 1 42 99 16 32,
wleroyprost@artcurial.com
Pierre-Antoine Lecoutour,
+33 (0) 1 42 99 20 20, palecoutour@artcurial.com
contact : Karine Boulanger,
+33 (0) 1 42 99 20 56, kboulanger@artcurial.com

AUTOMOBILIA

Gérard Prévot, expert
+33 (0) 6 75 37 54 59, driversshop@aol.com
contact : Karine Boulanger,
+33 (0) 1 42 99 16 31, kboulanger@artcurial.com

VINS ET ALCOOLS

Laurie Matheson,
Luc Dabadie, experts
+33 (0) 1 42 99 16 33/34, vins@artcurial.com
contact : Cyril Pigot,
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

BANDES DESSINÉES

Eric Leroy, expert
+33 (0) 1 42 99 20 17, eleroy@artcurial.com
contact : Lucas Hureau,
+33 (0) 1 42 99 20 17, lhureau@artcurial.com

HERMÈS VINTAGE

Cyril Pigot, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 16 56, cpigot@artcurial.com

VENTES GÉNÉRALISTES

Isabelle Boudot de La Motte, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 12,
iboudotdelamotte@artcurial.com
contact : Juliette Billot,
+33 (0) 1 42 99 20 16, jbillot@artcurial.com

DÉPARTEMENT INVENTAIRES

Stéphane Aubert, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 14, saubert@artcurial.com
Jean Chevallier, consultant
contact : Éléonore Latté,
+33 (0) 1 42 99 16 55, elatte@artcurial.com

HISTORIENNES DE L'ART

Marie-Caroline Sainsaulieu,
+33 (0) 1 42 99 20 39, mcsainsaulieu@orange.fr
Lydia Montanari,
+33 (0) 1 42 99 20 39, lmontanari@artcurial.com